



PRAP 2S – PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

PUBLIC CONCERNÉ

Groupe de 10 participants maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

PRIX DE LA FORMATION

4400€

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Mener un travail pragmatique de prévention au sein d'une structure ayant pour objectif de réduire les risques liés à l'activité physique (notamment les TMS liés aux opérations manuelles)
- Permettre aux participants d'acquérir, de réactualiser ou de renforcer leurs compétences en matière de connaissance et d'analyse des risques physiques dans leur environnement professionnel
- Initier, dynamiser ou poursuivre une démarche de prévention en s'appuyant sur les participants en tant qu'acteurs (travail concret sur des pistes d'amélioration).
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
- Mettre en œuvre en séquence d'atelier technique à la fois des compétences en matière de posture physique et des scénarii d'amélioration de situations caractéristiques porteuses de risques physiques contenus

NOTRE DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

Analyse préalable de l'existant réalisée par l'intervenant afin :

- d'appréhender le contexte spécifique de la structure (existence d'un document unique d'un plan de prévention des risques, travail sur des éléments documentaires internes (projets de structure, fiche de poste, statistiques d'accidents de travail, recueil d'incidents etc.)
 - d'adapter le contenu de l'intervention à la dynamique existante en terme de prévention des risques physiques
- Document de bilan remis à la structure avec compte-rendu et préconisations.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Les risques liés au travail, définition et facteurs déterminants
2. Les divers facteurs de risques biomécaniques, psycho-sociaux et organisationnel
3. Les facteurs aggravants, éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
4. Les méthodes de détection des risques et d'analyse du travail
5. Les aides techniques à la manutention au regard des situations d'accompagnement
6. La formation aux techniques gestuelles
7. Les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
8. L'évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités,
9. Les outils de recherche et de hiérarchisation de pistes d'amélioration de la situation de travail
10. Proposition d'amélioration

Durée : 4 jours

CONDITIONS DE FORMATION

Groupe de 10 stagiaires maximum

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DE DORDOGNE

Sophie FERRAGGI
Conseillère en Formation
Professionnelle
sophie.ferraggi@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 02 75 02
06 30 52 75 43

David POTTER
Coordonnateur Pôle Santé 24
pole.sante24@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 02 75 02



PRAP 2S – PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Certificat PRAP 2S (certification reconnue par l'INRS)

PROFIL DES INTERVENANTS

Formatrice Monitrice PRAP habilitée et certifiée par l'INRS

Le plus de cette formation:

Une formation qui lance une dynamique d'action concernant la réduction des risques physiques grâce à de nouveaux acteurs dans l'entreprise.

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DE DORDOGNE

Sophie FERRAGGI
Conseillère en Formation
Professionnelle
sophie.ferraggi@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 02 75 02
06 30 52 75 43

David POTTER
Coordonnateur Pôle Santé 24
pole.sante24@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 02 75 02